

# Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal (2020 à 2026) - N° 6 - 2021 2 Du vendredi 2 juillet 2021 à 20H00

-=o0§0o=-

- Présents : Chantal DUCOURET, Gisèle LOZIER, Daniel LEBEURY, Pierre ANTHOUARD, Joël JUMELIN, Bruno COURBOT,
- Absents excusés: Didier LOIR (pouvoir à Daniel LEBEURY), Philippe GOHEL (pouvoir à Gisèle LOZIER).
- Absents : Marlène LEMOIGNE, Jean Guillaume de TOCQUEVILLE, Victor MABIRE

## Ordre du jour

#### Subventions accordées 2021

\*(1) Le conseil ne sachant pas encore le nombre d'équipes comportera le club local maintien son soutien au club en attribuant une somme de 350 €. Cependant la subvention ne sera versée qu'après avoir reçu un document mentionnant les subventions attribuées par les autres communes.

Le conseil ne participe donc pas aux activités football pratiquées dans d'autres clubs du canton sauf si la tranche d'âge n'existe pas au club de Tocqueville

⇒ <u>Sports et Culture</u>: Jeunes de 6 à 15 ans
(Voir attribution des subventions dans le cadre <u>ci</u>-



Voté à l'unanimité : 8 voix "POUR"

#### Attribution à des Clubs ou Associations de Tocqueville

==> La pratique et le siège social doivent être à Tocqueville.

Elan de Tocqueville (club de foot) : 350 ; Le conseil révisera cette attribution en fonction des équipes qui seront engagées lorsque le championnat redémarrera, et après présentation des comptes du club.

Association sauvegarde de l'église: 100 / Société de Chasse "la Tocquevillaise": 70 / Anciens combattants de Tocqueville: 70

Attributions en faveur de la santé: Ligue de cancer de la Manche: 100 / Association des aveugles de la Manche: 50 / Entraide Handicapés de Montebourg: 50 / Soins palliatifs du Cotentin: 70 / Sclérose en plaque: 50 / Association Française Myopathie TELETHON: 80 / APF paralysés de France: 20 / Union des donneurs de sang de Cherbourg: 20 / ADEVA Amiante: 20 Rêve Manche (enfants malades): 40

Autres attributions: Secours catholique de la Manche: 30 / Secours populaire de la Manche: 30 / Restaurants du Cœur de la Manche: 30 / Panier du Val de Saire: 30 / Le souvenir Français du Val de Saire: 20 / Histoires de mémoires: par les jeunes du Val de Saire: 20 / ASSO Femmes victimes de violences: 20 / Itinérance à Cherbourg: 50 / atelier du val de Saire: 20 / Amicale des écoles publiques ST Pierre: 50 / SNSM Fermanville: 50

Festival de musique à Tocqueville : 100 (si il a lieu)



Subventions en direction des jeunes : " conditions d'attribution »

Attribution à des Clubs et Associations, Sportives ou Culturelles " du Canton " pour des jeunes de 5 ans à 15 ans habitant à Tocqueville :

==> Elle est attribuée lorsqu'un jeune de Tocqueville y pratique une activité sous réserve qu'il n'y ait pas de club existant à Tocqueville : l'attribution est de 10 € par jeune et par an.

\* Les demandes devront parvenir par écrit à la Mairie avant le 1 er décembre pour la saison 2021 :2022

## Régie des recettes

Sur demande de notre receveur des impôts, même si celles-ci sont extrêmement rares, nous vous informons que plus aucune recette en espèces ne pourra être acceptée.

Unanimité 8 voix "POUR"

# Harmonisation de la nomenclature bugétaire

Egalement sur demande de notre receveur des impôts, afin d'uniformiser les comptabilités des communes du canton au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le conseil valide la nouvelle nomenclature des comptes.

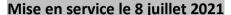
Unanimité 8 voix "POUR"

### Modification budgétaire

Des dépenses imprévues lors du budget 2021 (160€ de dépassement pour l'achat d'une balayeuse, 2012,82 pour l'installation électrique d'un distributeur de pains et viennoiseries), seront compensé par des transferts de crédits pris sur des comptes non utilisés.

Unanimité 8 voix "POUR"

<u>Pour info</u>: le distributeur est installé sur le parking de l'église près de l'abribus. Vous pourrez y faire des achats soit en espèces, soit en carte bleue.





## Présentation du projet d'assainissement de l'église (coût global 198 000€

Le secrétaire de l'association nous présente un plan chiffré et prévisionnel des travaux qui auront lieu en 2022 et 2023 si toutes les conditions sont réunies (subvention accordées, dons perçus, conventions signées, etc.).

Cependant, pour couvrir les subventions et la Tva que l'on perçoit l'année suivante, nous aurons recours à un emprunt de 80 000€ sur une durée d'environ 12 à 18 mois.

Grâce à l'association très active dans la récupération de dons et dans la réalisation d'activités, l'opération sera quasi-transparente pour la commune.

#### Projet envisagé:

- A l'extérieur : drainage au niveau des fondations situées coté Sud et Est, jointement des murs enterrés, comblement des murs en pour écoulement des eaux de surface, réfections des eaux pluviales.
- A l'intérieur décaissement du sol sur 30cm, jointement des murs enterrés, pose de drains, hérissonnage en cailloux, dalle de chaux béton romain et pouzzolane de 10cm, chappe au mortier de chaux de 4cm et pose de terre cuite, dégradage de enduits ciment en partie basse des murs.

**VOTE**: ceci n'étant qu'un dossier de présentation, le conseil prend le temps de la réflexion jusqu'en début septembre.

### **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

## **Urbanisme demandes Accordées et Refusées :**

- A ce jour 4 demandes de permis de construire sur le lotissement ont été recevables.
- Hors lotissement, plusieurs demandes ont été refusées par les services de la CAC (communauté d'agglomération du cotentin) sous prétexte qu'elles étaient hors agglomération, ou contestées car dans la périphérie du château. Nous regrettons ces refus dus en partie au fait que notre PLUI est encore à l'étude, et que dans notre ancien POS certains terrains n'étaient pas constructibles.

Nous travaillerons avec la CAC sur ces refus et projets de PLUI pour qu'un maximum de demandes soit accepté dans l'avenir.

## **Lotissement:**

- La rue accédant au lotissement, une fois terminée et goudronnée, deviendra rue communale, elle portera le nom de rue des Hortensias.

#### Cloches:

- Actuellement, ce sont seulement les heures qui sonnent car une des deux cloches est en panne, la réparation devrait être effective bientôt et vous devriez bientôt réentendre à nouveau l'angelus.

### **Vélos électriques et Composteurs :**

- La CAC participe financièrement à l'acquisition des vélos électriques ou de composteur. Pour cela vous devez vous adresser au pôle de proximité (ex comcom) situé à l'entrée de St PIERRE Eglise

### PRENEZ NOTE

### Association pour la sauvegarde de l'Eglise :

- Foire au livres les 10, 11 & 14 juillet 2021 de 10h00 à 18h00 dans la salle polyvalente. Venez faire l'acquisition de livre d'occasion, à tout sûr vous trouverez votre bonheur.
- Balade découverte commentée le samedi 31 juillet. Départ entrée du Château à 14h00 − 7 kms − 5€ personne à partir de 13 ans. Retour au château.

## Comité des fêtes :

- Reprise des activités par l'organisation d' un "vide grenier et vide dressing" le 7 août. Restauration sur place.